

La libre circulation des personnes est dans l'intérêt de la Suisse

09.03.2012

D'un coup d'oeil

La libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE est en vigueur depuis 2002. L'expérience est très positive. La libre circulation a clairement renforcé la place économique. Pour rappel, il y a dix ans, la Suisse se débattait avec des problèmes considérables : l'endettement de l'État atteignait un niveau record, l'économie connaissait des problèmes de croissance, le taux de chômage était élevé. Dans le classement du WEF en matière de compétitivité, la Suisse est sortie du top 10 pour la première fois en 2001.

Aujourd'hui, notre pays se trouve à nouveau en tête. Sans les mesures internes pour dynamiser la concurrence, sans le frein à l'endettement et les accords bilatéraux, libre circulation des personnes comprise, la Suisse ne figurerait pas parmi les places économiques les plus compétitives. Aussi serait-ce une erreur de mettre en jeu ce pilier de notre succès qu'est la libre circulation des personnes. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée est vital pour l'économie suisse. Un marché du travail ouvert et flexible constitue l'un de nos atouts. La politique économique actuelle de la Suisse a fait ses preuves pendant la période conjoncturelle difficile que nous traversons.

Pour l'économie, il est également clair que d'éventuelles conséquences négatives de l'immigration, tels que les pseudo-indépendants, la criminalité, les problèmes de transport et la pénurie de logement, doivent être examinées avec sérieux et maîtrisées. L'économie est prête à contribuer à la résolution de ces questions. Par contre, elle combattra résolument toute mesure disproportionnée susceptible de remettre en question le modèle qui a fait le succès de la Suisse.